

COURS D'ECONOMIE
BTS MUC 1^{ère} Année

INTRODUCTION

Qu'est-ce l'économie?

L'économie est *la science qui analyse les décisions des agents économiques à savoir la production, la répartition et de la consommation de biens et services rares.*

Les décisions des agents économiques, par principe, sont prises **d'une manière optimale**, les agents économiques font des calculs afin d'obtenir le maximum de satisfaction pour le minimum d'effort ou le minimum de ressources utilisées.

- Notion de rareté

L'idée de rareté est fondamentale pour définir l'économie qui n'existe que parce que les biens et services sont rares.

Les agents économiques ont des objectifs qu'on appelle des besoins (manger, se cultiver...) mais ils disposent surtout de moyens limités (revenus des ménages, budget de l'état ou recettes de l'entreprise).

Si les biens désirés existaient en quantité illimitée dans la nature, il serait inutile de s'interroger sur la façon de choisir tel bien plutôt qu'un autre.

La notion de rareté permet aussi de définir « le bien économique », bien rare à la différence du « bien non économique » ou « bien libre » (Ex.: Air).

- Notion de fonction économique

La fonction économique correspond à la décision de l'agent.

Il y a trois catégories principales de fonctions.

- **La Production** : fabrication ou transformation d'un bien ou d'un service en vue de satisfaire un besoin.
 - La production peut être :
 - **marchande** : les biens et services sont vendus sur un marché par les entreprises publiques & privées). L'essentiel de la production est marchande(les 4/5 en France).
 - **non marchande** : certains services sont rendus gratuitement ou à des prix très inférieurs aux coûts de revient. La production non marchande est réalisée par les administrations et les associations.
- **La Répartition** : il s'agit de la répartition de la valeur ajoutée totale d'un pays et de la redistribution des revenus
- **La Consommation** : c'est l'utilisation d'un bien ou d'un service pour satisfaire un besoin immédiat.

Ces trois grandes fonctions économiques interagissent : le niveau de consommation va influencer celui de la production, qui lui-même retentira sur la consommation et les moyens de répartition de la richesse créée.

- **La notion d'agent économique**

- Il peut s'agir d'une personne physique ou morale ou d'un groupement de personnes physiques ou morales qui disposent d'une fonction économique. Ce peut être un homme ou une société.

Le terme « agent économique » est à prendre dans son **sens large**.

L'économie se différencie de la gestion en ce qu'elle ne va pas s'intéresser à l'organisation interne, elle peut regrouper tous les ménages et toutes les entreprises en grande catégorie.

Ex.: Pour une entreprise, l'économiste attribue toutes les décisions à l'agent économique « entreprise », même si des personnes différentes ont pris des décisions.

- Les fonctions économiques des agents sont exercées de manière indépendante, sans que ces derniers aient besoin d'en référer à autrui,
⇒ Autonomie de décision.

Les actions des différents agents vont avoir un impact sur la vie des individus.

La comptabilité nationale classe les agents économiques selon leur fonction en six secteurs institutionnels¹.

- **Les ménages**

Individus ou groupements d'individus demeurant sous le même toit, sans avoir nécessairement de lien de parenté (familles et entrepreneurs individuels).

Ils sont à la fois consommateurs et producteurs de richesse, pour certains (ex. : l'entrepreneur individuel).

- **les institutions financières**

Les institutions financières représentent les sociétés et quasi-sociétés dont la fonction consiste à fournir des services d'intermédiation bancaire (les banques et les assurances). Elles ont un rôle de financement de l'économie.

- **Les entreprises**

Les entreprises sont des entités économiques qui utilisent des facteurs de production : le travail et le capital, c'est-à-dire les hommes et les machines, en vue de créer des biens et des services.

¹ Classement dérivé de la conception néo-classique de l'Economie classant les agents selon 2 grandes fonctions : Production/Consommation.

Ces derniers sont vendus sur le marché. Il s'agit donc d'une production marchande, dont l'objectif est de combler les besoins des consommateurs.

- Les entreprises produisent deux types de biens :
 - **les biens de consommation finale**, comme les produits alimentaires,
 - **les biens intermédiaires**, qui doivent servir à la production d'autres produits (ex. : l'électricité).

Elles sont aussi qualifiées **de sociétés non financières**.

- **Les administrations publiques**

Les administrations publiques sont des entités relevant du secteur public, à savoir l'État, les collectivités locales, les communes, les départements et les régions.

- Elles produisent des services non marchands, c'est-à-dire gratuits ou quasi gratuits (ex. : l'éclairage public).
- Elles jouent également un rôle de redistribution des revenus.
 - C'est grâce aux impôts des ménages et des entreprises au sens large qu'elles peuvent produire des biens et des services. Ainsi, l'éducation gratuite est rendue possible par la contribution collective des impôts.

- **Les institutions sans but lucratif**

Les institutions sans but lucratif sont au service des ménages. Elles regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et des services non marchands. Leurs ressources proviennent de cotisations volontaires de leurs membres et parfois d'administrations publiques.

- **Le « reste du monde ».**

Le « reste du monde » (RDM) est une expression générique destinée à regrouper les relations économiques qu'entretiennent les agents, d'un territoire avec ceux qui n'y résident pas. Il permet aux agents de se procurer des biens et services qu'ils ne peuvent obtenir sur le territoire national.

Un agent peut cumuler plusieurs fonctions.

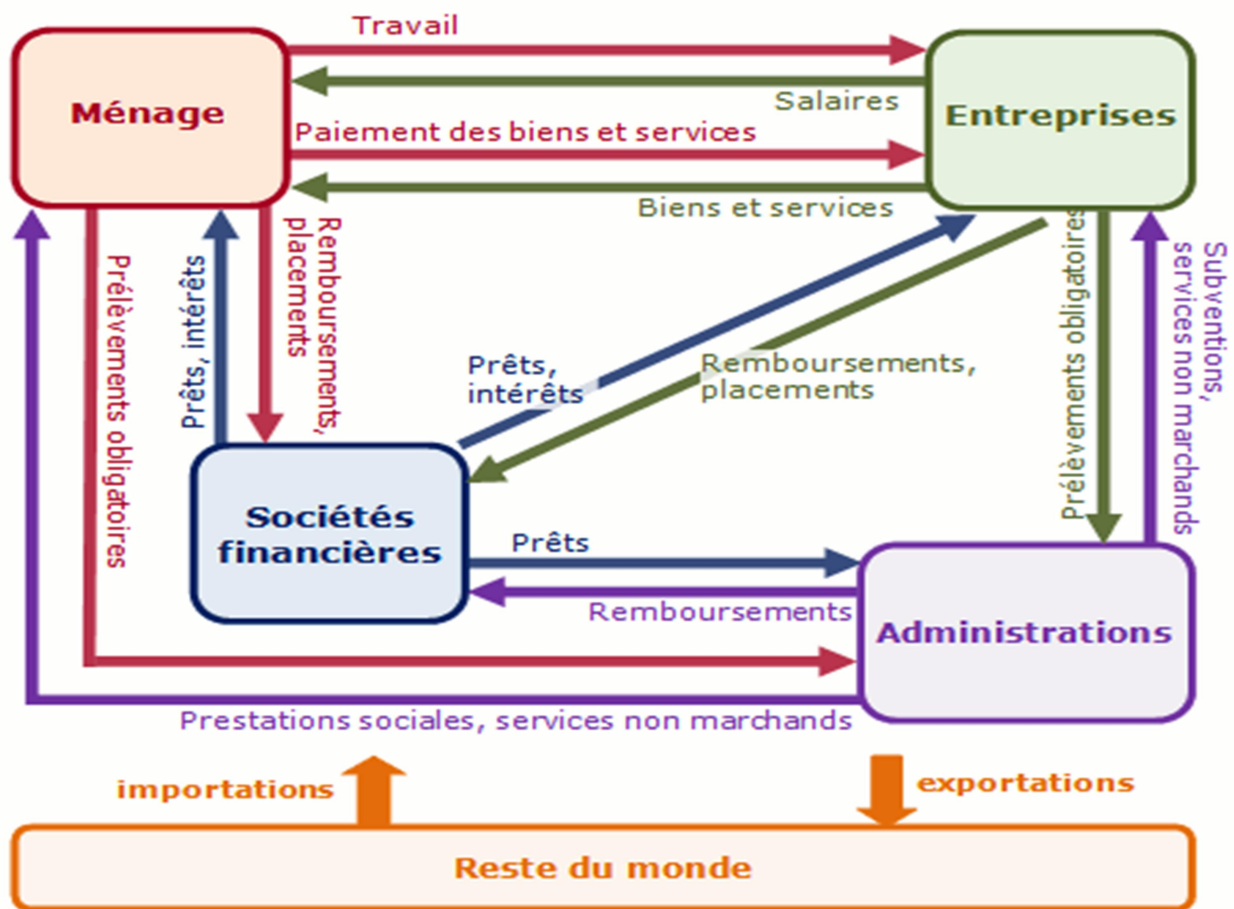
Les agents économiques interagissent et leurs actes peuvent être représentés dans un modèle simplifié que l'on appelle **le circuit économique**.

Par ailleurs, les relations entre agents économiques peuvent être classées en fonction du fait que ces derniers se positionnent en tant que demandeurs ou offreurs.

- ⇒ Les agents réalisent alors des opérations d'achat et de vente en contrepartie d'argent sur autant de marchés qu'il existe de biens et de services.

Ex. : lorsqu'un ménage achète une télévision à une entreprise sur le marché des télévisions et qu'il en paie le prix à l'aide d'argent, il se positionne en qualité de demandeur et l'entreprise comme offreur.

LE CIRCUIT ECONOMIQUE



Le circuit économique est une représentation imagée et simplifiée de l'activité économique qui permet de décrire, au moyen des flux, les relations essentielles entre les différents agents.

Dans ce schéma, chaque agent est représenté **et chaque relation correspond à un flux qui s'effectue sur des marchés différents.**

Ex. : Ainsi, les ménages échangent avec les entreprises des salaires contre une force de travail.

Ex. : Les ménages et les entreprises paient des impôts aux administrations publiques qui redistribuent des services ou des biens non marchands, etc.

La caractéristique des flux est qu'ils donnent toujours naissance à un autre flux de la part de l'agent économique avec qui est effectué l'échange. **On dit que les flux économiques sont à double sens.**

Titre 1: La coordination des décisions économiques par l'Echange

Qu'est-ce l'échange ?

Dans une économie basée sur la division du travail et la spécialisation des hommes², l'échange marchand est devenu nécessaire et indispensable.

En effet, aucun individu ne peut produire la totalité des biens et services nécessaires à la satisfaction de ses besoins. Dans notre vie quotidienne, nous sommes amenés à utiliser, à consommer des biens et des services qui ont été fabriqués par d'autres personnes

L'échange va nous permettre de nous procurer, grâce à notre revenu, les biens et les services nécessaires à la satisfaction de nos besoins.

L'échange économique est un acte de cession avec contrepartie entre deux agents économiques.

Les échanges se traduisent par des transferts de flux : les flux réels de biens (ex. : une télévision) et de services (ex. : une consultation médicale) donnent naissance à une contrepartie, celle des flux monétaires.

En effet, dans les sociétés modernes, le troc³ a été oublié et la plupart des échanges s'effectuent en utilisant la monnaie, la contrepartie indispensable à l'échange.

Le prix est alors la quantité de monnaie fournie en contrepartie d'un bien.

L'échange marchand pacifie les relations sociales et améliore le bien être : chacun renonce à la violence pour l'appropriation des biens produits par les autres individus et tout le monde trouve son compte dans le partage.

L'échange s'opère sur différents marchés (**Chapitre 1**) qui, pour nombre d'entre eux, ont aujourd'hui une dimension internationale du fait de l'ouverture des économies (**Chapitre 2**).

Chapitre 1 : L'échange sur le marché

Qu'est-ce le marché?

Un marché est un lieu de confrontation entre l'offre et la demande d'un bien où se déterminent les quantités échangées et le prix de leur cession.

Les quantités et les prix peuvent être déterminés en la présence physique des coéchangistes (marché du village) ou sans leur présence au moyen de réseau d'information et de communication à distance (marché boursier).

D'une manière générale, on considère qu'il y a marché chaque fois qu'il y a échange.

- **Le marché rempli trois fonctions :**
 - **Le marché est lieu de confrontation**

² Division de la réalisation d'une tâche complexe en de multiples tâches réalisées par des travailleurs spécialisés dans une tâche simple et unique (Adam SMITH, 1776).

³ Echange d'une marchandise contre une autre marchandise.

Lieu réel ou symbolique, il permet la confrontation de l'offre (ressources) et de la demande (emplois) des biens et des services. Sur ce marché les ménages sont demandeurs des produits offerts par les entreprises.

- **Le marché est une institution**

Institution qui repose sur un ensemble de règles. Celles-ci constituent un cadre d'action contrôlé par d'autres institutions (la bourse, la banque Centrale, les autorités de la concurrence ou de régulation des marchés).

- **Le marché système décentralisés**

Le marché est système décentralisé qui repose sur la liberté des agents (liberté d'établissement, liberté de concurrence, liberté de fixation des prix).

Dans la plupart des pays, dont la France, l'essentiel des questions économiques est résolu par le fonctionnement du marché.

⇒ **C'est l'économie de marché.**

Le terme **économie de marché** désigne une économie où ***la régulation s'opère par la confrontation de l'offre et de la demande sur un marché ou un ensemble de marchés.*** Les mécanismes de marché occupent une place centrale dans les systèmes économiques actuels.

Pour exemple, l'économie planifiée s'oppose à l'économie de marché car les choix en matière d'investissement, de production et de fixation des prix sont y faits par l'État ou ses organismes habilités (Anciennement l'URSS).

- **Les différentes catégories du marché.**

Il peut y avoir autant de marchés différents qu'il y a d'objets d'échange différents.

On distingue toutefois **3 grandes catégories de marché selon leurs objets** : les biens ou services (marché des biens et services), la force de travail (marché du travail), les actions et les obligations (marché financier).

Les marchés peuvent se distinguer selon l'espace géographique : marchés locaux, nationaux ou mondiaux. Sur certains marchés, les offreurs et les demandeurs ne se rencontrent pas physiquement (par exemple, sur le marché des changes).

Section 1 : Les décisions des agents économiques sur le marché

A) L'influence du marché sur les décisions des agents économiques

On a vu précédemment que le marché est une institution réglementée ce qui va limiter le champ d'action des décisions des agents économiques et donc l'influencer.

En effet afin d'assurer le bon fonctionnement du marché des règles sont nécessaires (1). Elles ont pour finalité principale de garantir la concurrence pure et parfaite(2), situation théorique ou

l'allocation des ressources par le marché est optimale⁴. Toutefois, en pratique, la concurrence est imparfaite à bien des égards (3).

- 1) Les règles de bon fonctionnement du Marché**
- 2) La Concurrence pure et parfaite**
- 3) La Concurrence imparfaite**

1) Les règles de bon fonctionnement du Marché

Le marché ne peut fonctionner sans règles telles que, par exemple, l'interdiction du vol, le contrôle des poids et mesures, la définition de l'unité monétaire utilisée.

Les règles de droit sont élaborées par les différentes institutions de l'état au sens large, et de l'Union européenne.

Elles peuvent être définies comme les règles de conduite qui doivent être respectées par tous les intervenants sur les marchés. Le tout est placé sous le contrôle de l'autorité publique, c'est-à-dire l'état.

Elles garantissent les libertés dans les domaines des prix, de l'accès au marché et dans la lutte contre les abus de puissance économique. Or, ces libertés sont nécessaires au bon fonctionnement des marchés et contribuent de ce fait à l'efficacité économique.

L'ensemble de ces règles constitue un cadre institutionnel qui améliore le fonctionnement des marchés du fait de l'existence de normes juridiques, de tribunaux chargés de les appliquer et des relations de confiance qui peuvent alors s'instaurer.

- Les règles de concurrence (Traité de Rome, 25 Mars 1957 – Droit Anti Trust aux Etats-Unis)

L'efficacité de l'économie de marché s'explique, en particulier, par la concurrence, qui a pour effet de favoriser l'adaptation de l'offre à la demande. Elle remet en cause, en permanence, les avantages acquis par certains sur le marché. De ce fait, elle rend l'économie plus dynamique, plus innovante.

Il y a concurrence lorsque chacun est libre de vendre un produit au prix qu'il veut et de le produire avec les procédés qu'il désire.

Les règles de la concurrence permettent de garantir la Liberté de concurrence par l'interdiction de pratiques anticoncurrentielles susceptibles de fausser le jeu de la libre concurrence et de créer les conditions d'une concurrence déloyale:

- **Interdiction des ententes illicites,**
- **Interdiction de l'abus de position dominante** (un agent est en situation de domination à cause de son pouvoir de marché et profite de sa position pour s'émanciper des conditions que devrait lui imposer le marché)

⁴ Terme vaste et important en économie, c'est le fait de répartir les facteurs de productions (les ressources rares, capital, travail, matières premières) vers l'endroit où l'utilité sera le maximum. Deux écoles de pensées s'opposent les libéraux et les partisans de l'interventionnisme.

- **Interdiction des clauses léonines** (clause qui attribue à un cocontractant des droits absolument disproportionnés par rapport à ses obligations), **encadrement des clauses de non concurrence...**

Cependant, lorsque certains intervenants sur le marché ne respectent pas les règles de concurrence, cela entraîne des dysfonctionnements qui restreignent la concurrence et conduisent très souvent à une réduction de l'efficacité économique.

⇒ Ils risquent alors de provoquer des hausses de prix sans pour autant remettre en cause les positions acquises sur le marché.

D'autres règles juridiques de droit civil par exemple assurent le fonctionnement du système (Ex. : le droit de la propriété privée et le droit des contrats).

- **La bonne exécution des contrats doit être garantie**

Une entreprise qui ne respecterait pas les contrats avec ses partenaires, fournisseurs ou clients, verrait ses relations commerciales et économiques s'interrompre. Si ce comportement devait se généraliser, les échanges se trouveraient rapidement limités. Les avantages qu'ils procurent aux différents intervenants sur le marché disparaîtraient (accès à un nombre plus important de biens et services, amélioration du bien-être.). Les marchés fonctionneraient sans division du travail, ce qui conduirait à une moindre efficacité économique.

- **L'accès à l'information**

Pour effectuer de bons choix, il est nécessaire de disposer d'information. Si l'information est imparfaite, que ce soit sur les prix ou sur les caractéristiques des produits, la concurrence est imparfaite. L'inégale répartition de l'information entre intervenants sur le marché constitue un exemple du manque de transparence qui nuit à l'efficacité du marché (on parle alors d'asymétrie d'information).

- **La confiance mutuelle**

Un échange sans confiance devient vite impossible. Personne ne va intervenir sur un marché s'il risque de perdre ce qu'il possède et de ne rien obtenir en échange. Pour se réaliser, l'échange nécessite une confiance mutuelle des intervenants sur le marché, il suppose une communauté partageant une notion commune de réputation. La confiance se construit avec le temps et nécessite que soient garanties des règles de base.

2) La concurrence pure et parfaite

C'est la concurrence, au sens économique qui correspond à une structure de marché où vendeurs et acheteurs sont suffisamment nombreux pour qu'aucun ne puisse exercer une influence sur le prix.

Le modèle d'équilibre du marché repose sur l'ajustement par les prix. Sous certaines conditions théoriques, l'ajustement par les prix est le système d'allocation optimale de ressources et le fondement de l'équilibre général en situation de concurrence.

Ce processus repose sur cinq conditions, qui déterminent alors un modèle théorique de concurrence pure et parfaite⁵

- **L'atomicité** : il existe un grand nombre d'agents économiques, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, et qu'aucun d'entre eux ne dispose sur le marché d'une dimension ou d'une puissance suffisante pour exercer une action quelconque sur la production et sur le prix considéré.
- **L'homogénéité des produits**, suppose que toutes les entreprises livrent des produits et services que les acheteurs jugent identiques ou homogènes ; ils n'ont pas de raison de préférer le produit d'une firme au produit d'une autre firme. Le choix de l'acheteur n'est ainsi guidé que par le prix.
- **La transparence de l'information** : les offreurs et les demandeurs soient parfaitement informés des caractéristiques des produits et des prix auxquels ils sont proposés. La parfaite connaissance de tous les facteurs significatifs du marché empêche ainsi que certains profitent d'une information particulière pour manipuler le marché.
- **La libre entrée sur le marché** : quiconque veut s'adonner à une certaine production peut le faire sans restriction ni délai, pénétrer sur le marché et ainsi concurrencer ceux qui s'y trouvent déjà.

Ex. : Les firmes qui composent l'industrie ne peuvent s'opposer à l'arrivée de concurrents.

- **La mobilité des facteurs de production** : le capital et le travail doivent pouvoir se déplacer librement à la recherche de la meilleure opportunité de rémunération.

⇒ Cela suppose donc la libre circulation des capitaux dans le monde ainsi que l'ouverture des frontières aux flux migratoires.

Ce type de concurrence ne s'observe pratiquement jamais dans l'économie réelle.

3) La concurrence imparfaite

Elle correspond à une situation de marché où l'intensité de la concurrence est inégale, notamment parce que les conditions précédemment évoquées ne sont pas réunies.

L'intensité concurrentielle est liée à la nature des biens produits compte tenu de l'inégalité des ressources dont disposent les entreprises, de l'existence de monopoles naturels, de l'hétérogénéité apparente des biens, de la différenciation des produits (par le prix, par l'effet de la marque-distinction-, ou par les services liés tels que l'étendue de la garantie ou de la qualité du SAV).

La matrice de Stackelberg, économiste allemand auteur de la classification des marchés (1934) représente les principales configurations de situation de concurrence imparfaite.

Offreurs / Demandeurs	Unique acheteur	Quelques uns	Grand nombre
Unique vendeur	Monopole bilatéral	Monopole contrarié	Monopole
Quelques uns	Monopsone contrarié	Oligopole bilatéral	Oligopole
Grand nombre	Monopsone	Oligopsone	C.P.P.

⁵ Modèle néoclassique Walrasien.

On distingue deux types majeurs de marchés en concurrence imparfaite:

- **La concurrence monopolistique** est le fait que plusieurs firmes vendent des produits similaires mais non identiques.

Les conditions d'atomicité et de libre entrée sur le marché ne sont pas réunies.

Les producteurs se concurrencent indirectement, ils prennent des décisions sans prendre en compte ni de l'action des autres producteurs du marché, ni des conséquences de sa propre concurrence sur les autres. D'autre part, les producteurs ont une large latitude à pratiquer les prix souhaité, ainsi les producteurs sont **des prices makers**.

Il existe différents types de monopole :

- **Monopole légal** (Institué par l'état qui **empêche** par des lois et règlements **l'entrée de nouveaux concurrents**, Ex.: SNCF),
- **Monopole naturel** (Le monopole naturel est la situation dans laquelle un offreur unique est plus efficace qu'une multitude d'entreprises).
- **L'oligopole** : Marché dans lequel il n'y a qu'un petit nombre de vendeurs chacun offrant un produit similaire ou un produit identique, en face d'une multitude d'acheteurs. (Exemple : le marché de l'automobile, des ordinateurs.). On tient compte est de l'action des autres producteurs sur le marché ainsi que des conséquences de ses actions sur les autres. Dans ce cas c'est une concurrence directe qui assume un comportement stratégique.

La différence essentielle entre ces deux formes de marché consiste dans **le type de concurrence existante entre entreprises**. Les firmes en concurrence monopolistique prennent leurs décisions sans tenir compte de l'action des autres concurrents ni de l'impact de ses propres décisions sur les autres (la concurrence se **fait indirectement, par le prix**); en revanche, l'oligopole analyse les interactions stratégiques entre producteurs (**concurrence directe**: l'action d'un concurrent influence directement le processus décisionnel des autres producteurs).

Le cartel est également un type de marché en concurrence imparfaite : entente durable entre entreprises d'un même secteur d'activité.

Sur les marchés réels, la structure que l'on rencontre fréquemment est la concurrence monopolistique. Cette dernière caractérise un marché où il existe un grand nombre de vendeurs (concurrence), mais où chacun se trouve en situation de monopole car son produit possède des caractéristiques spécifiques qui le différencie des autres (image de marque, qualité.).

Exemple : Apple.

- **L'information imparfaite**

Tout échange sur un marché est assimilable à un contrat. Or, lors de sa constitution les cocontractants ne disposent pas de manière égale des mêmes informations sur la qualité du produit (ex. : Achat d'une auto d'occasion), ou encore sur le service prévu (ex. : contrat de travail), ou bien sur les risques encourus (Ex. : contrat d'assurance), etc. Cette situation d'incertitude révèle une **position d'asymétrie d'informations**⁶ qui peut produire deux effets pervers.

- **L'aléa moral**, lorsque les actions d'une partie peuvent léser l'autre partie, faute d'information (Ex. : incomplétude des contrats qui ne prévoient pas toutes les situations).

⁶ Théorie fondée par George A. Akerlof: économiste américain représentant du « nouveau keynésianisme ».

- **L'anti-sélection, ou sélection adverse**, lorsque la transaction ne peut avoir lieu compte tenu de la crainte de l'acheteur dépourvu des informations détenues par le vendeur (Ex. : marché des véhicules d'occasion). Les contrats génèrent des risques (d'opportunisme notamment) dont les parties cherchent à se prémunir, quitte, dans le cas ultime, à renoncer à l'échange.

B) L'influence du Prix sur les décisions des agents économiques

Dans une économie de marchés concurrentiels, les offreurs et les demandeurs de biens et services, de travail, ou de capitaux se confrontent pour déterminer les conditions de leur échange. Il en découle la détermination d'un prix de marché, information essentielle qui contribue à assurer une coordination de multiples décisions économiques.

1) La détermination du prix

a. La loi de l'offre et la demande

La demande est *la quantité de produits que les acheteurs sont prêts à acquérir pour un certain prix.*

On parle de demande solvable puisque les agents économiques disposent des moyens nécessaires pour les acquérir.

En matière de luxe, les besoins des agents ne se transforment pas en demande en raison du prix élevé de ces biens.

L'offre est *la quantité de produits que les vendeurs souhaitent vendre à un prix donné.*

La demande, l'offre et le prix d'un bien sont liés.

Principe : **Lorsque le prix d'un produit baisse,**

Du côté de la demande, les consommateurs ont tendance à en acheter davantage.

La diminution du prix peut aussi rendre ce produit plus abordable compte tenu de leur ressource,

⇒ **Accroissement de la demande.**

Exception : certains produits ne sont pas achetés en plus grande quantité lorsque leur prix baisse (ex.: beurre, pain, sucre...),

⇒ *On dit que l'élasticité de la demande de ces produits par rapport à leur prix est faible ou nulle.*

Du côté de l'offre, la baisse du prix d'un bien conduit en principe les entreprises productrices à réduire les quantités fabriquées du fait de la baisse de revenus,

⇒ **Diminution de l'offre.**

C'est la loi de l'offre et de la demande qui correspond aux réactions opposées des vendeurs et des acheteurs lorsque les prix varient sur un marché.

- Si le prix baisse,
 - La demande augmente,
 - L'offre diminue.
- Si le prix augmente,
 - La demande diminue,
 - L'offre augmente.

b. La loi d'équilibre

Le prix et les quantités d'équilibre sont le prix et les quantités échangées sur un marché parfaitement concurrentiel.

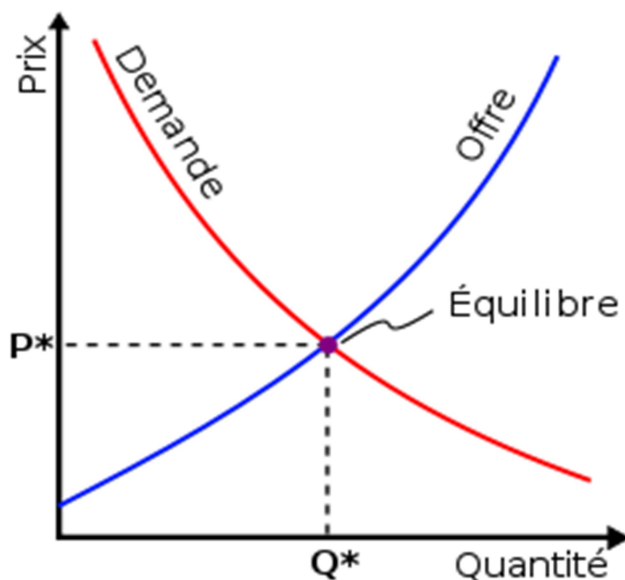
La détermination du prix tend vers la détermination d'un prix d'équilibre, résultat de l'offre et de la demande.

Le prix d'équilibre est le prix qui égalise les offres et demandes sur un marché :

- Toutes les quantités offertes à ce prix sont vendues,
- Toutes les quantités demandées pur ce prix sont achetées.

Sur le marché, un prix d'équilibre se forme par un processus de « tâtonnements » qui se déroule jusqu'à la détermination d'un prix d'équilibre.

On peut dire que le prix d'équilibre se fixe au point de rencontre des courbes d'offre et demande.



Pour que les mécanismes du marché fonctionnent ainsi, un certain nombre de conditions doivent être respectées :

- Concurrence normale sur ce marché
- Offre et demande doivent être fortement élastiques (forte croissance de la demande et diminution importante de l'offre quand le prix baisse),

⇒ La formation du prix d'équilibre est le résultat de l'offre et de la demande.

La formation du prix d'équilibre

Exemple d'un marché local de la pêche (le fruit).

Les offres et les demandes sont indiquées dans le tableau suivant en fonction du prix en kg:

OFFRE (en kg)	Prix (en €)	Demande (en kg)
2000	3	600
1500	2	1200
1400	1,8	1400
1000	1	2200
500	0,6	3000

Si dans un premier temps, le prix du marché est de trois euros le kilo, les producteurs proposent à la vente 2000 kg. Mais pour ce prix, la demande des commerçants et des grossistes n'est que de 600kg.

Comme de nombreux producteurs qui sont en concurrence cherchent à écouler le maximum de produits, le prix proposé aura tendance à baisser.

=> Si le prix passe de 3 à 2, la demande double pour monter à 1200 kg.

=> Si le prix passe enfin à 1,8 euros le kg, vendeurs et acheteurs sont d'accord sur les quantités qu'ils peuvent s'échanger à un tel prix.

=> Les acheteurs auraient demandé davantage avec un kilo à 1 euro (2200 kg), mais l'offre aurait été insuffisante pour tous les satisfaire (1000kg).

Exemple de formation de prix d'équilibre.

2) Le rôle du prix

Le prix est « un vecteur d'informations qui délivre des signaux aux entreprises et aux ménages ».

a. Indicateur de rareté

Le prix est un indicateur de rareté qui oriente la décision des entreprises (les prix relatifs du capital, et du travail interviennent dans le choix de la combinaison productive, on privilégiera telle ou telle stratégie) tout comme sur la nature des biens à produire(l'évolution des prix du pétrole conduit les constructeurs automobiles à proposer d'autres technologies).

b. Élément de comparaison

Il oriente le comportement des consommateurs dans leurs décisions.

Ex.: Choix des sources d'énergie dans le système de chauffage individuel : gaz ou électrique?

Le consommateur a toutefois besoin de ce repère pour orienter ses dépenses et faire des économies.

c. Une variable d'ajustement.

Le prix est une variable d'ajustement du marché ; en situation de déséquilibre (résultant d'un excès de l'offre suite à des anticipations erronées des producteurs, ou suite à un excès de demande) le mécanisme de variation des prix, à la hausse comme à l'abaisse, permet au marché de se réajuster vers l'équilibre.

3) Les décisions des agents économiques

Les décisions des agents résultent de divers arbitrages (choix) qui reposent sur une analyse coûts/avantages (Ex.: gains possibles espérés, somme des coûts nécessaires) qui intègrent un facteur risque (ex.: lié à l'évolution des prix),

- Ex.: les ménages sont amenés à choisir entre plusieurs consommations alternatives, ou entre consommation et épargne...
- Ex.: les entreprises doivent procéder à des choix entre plusieurs stratégies (affectation des ressources disponibles ...)

- ***Les décisions des agents créent des comportements de demandeurs ou des comportements d'offreurs.***

Les choix sont faits d'une **manière optimale** : les agents économiques font **des calculs afin d'obtenir le maximum de satisfaction pour le minimum d'effort ou le minimum de ressources utilisées.**

En situation d'incertitude, les agents procèdent à des anticipations : à savoir une estimation des valeurs futures d'une variable économique (inflation, revenu, taux d'intérêt, salaire, stock...) par un agent économique qui va fonder les décisions de ces derniers.

Pour ce faire, les agents s'appuient sur l'évolution des prix de certaines valeurs sur un laps de temps comme par exemple :

- L'indice des prix à la consommation (IPC)
- L'indice des prix hors tabac
- L'indice du coût de la vie

- Quelle est l'influence du prix sur le comportement des producteurs ?

- Les producteurs font un choix entre les biens à produire en fonction du prix : si le prix d'un bien est suffisamment élevé pour qu'ils dégagent un profit suffisant, ils produiront ce bien.
- Les prix orientent les producteurs vers l'utilisation des facteurs de production les moins chers : ils peuvent substituer du capital au travail s'ils jugent le prix du travail trop élevé par rapport à celui du capital.

- **Quelle est l'influence du prix sur le comportement des consommateurs ?**

- L'effet de substitution : face à l'augmentation du prix d'un bien, le consommateur substitue le produit le moins cher au produit le plus cher.
- L'effet revenu : la baisse du prix augmente le pouvoir d'achat du revenu du consommateur. Cette hausse de revenu peut être consacrée à augmenter la consommation d'autres produits.

A noter

Les décisions à long terme En cas de fonds disponibles, deux décisions s'ouvrent aux ménages et aux entreprises : l'épargne ou l'investissement.

L'arbitrage entre des deux options prend en compte les avantages et risques qui sont propres à chacun. Les agents économiques cherchent donc à anticiper les tendances du marché pour analyser les coûts et les prises de bénéfices prévisionnelles. La mesure des risques engagés par rapport au prix détermine le degré d'investissement établi.

Ainsi, la hauteur de la valeur des échanges intervient dans la prise de décision. Plus la transaction porte sur un prix élevé, plus les agents sont sensibles à l'incertitude de l'évolution des prix du marché. Cette estimation retarde ou accélère l'acte d'achat.

Ex : Le soutien des pouvoirs publics au secteur de l'automobile par la prime à la casse en 2009, a accéléré le renouvellement des achats de voitures neuves alors que les effets de la crise laissaient présager le contraire. Le facteur prix, et l'anticipation d'un avantage financier provisoire ont stimulé la croissance du secteur.